



L'égalité entre
les femmes
et les hommes
au Québec

FAITS SAILLANTS

Québec 

La présente publication a été rédigée par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Coordination
Imad Rherrad

Recherche et rédaction
Benedykta Ristic

Révision linguistique
Judith Tremblay

Conception et graphisme
Agraf

Impression
LeRoy Audy

Édition
Direction des relations publiques

Pour obtenir un exemplaire de ce document :

Secrétariat à la condition féminine
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine

905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5M6
Téléphone : 418 643-9052
Télécopieur : 418 643-4991
Courriel : scf@mcccf.gouv.qc.ca

Le document peut être consulté sous la rubrique « Publications » du site Internet du Secrétariat à la condition féminine : www.scf.gouv.qc.ca

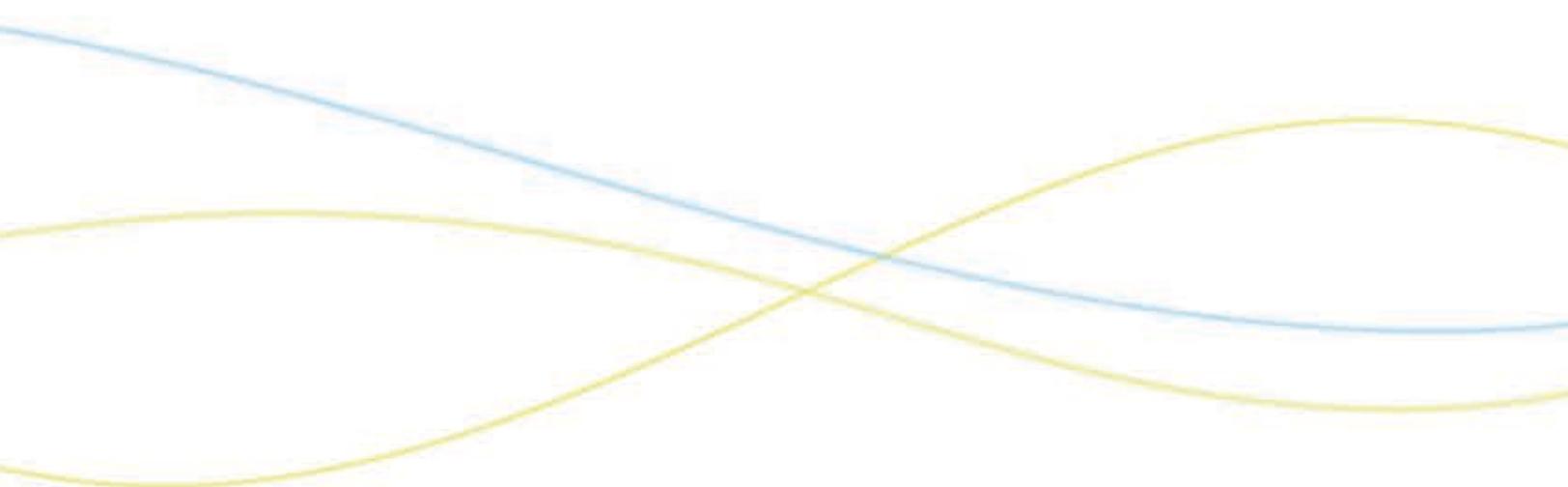
Dépôt légal — 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-60052-7 (version imprimée)
978-2-550-60051-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2010

L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec

FAITS SAILLANTS



REMERCIEMENTS

Le Secrétariat à la condition féminine tient à remercier les personnes suivantes et les organisations qu'elles représentent pour leur précieuse collaboration : Suzanne Asselin, Institut de la statistique du Québec, Pascale Gagnon, ministère de la Santé et des Services sociaux, Guy Fréchette, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Antoine Nzu'é, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Louise Motard, ministère de la Sécurité publique, Louise Dallaire, ministère de la Famille et des Aînés, Johanne Jutras, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Cette publication a également été bonifiée grâce à la supervision de la sous-ministre adjointe chargée du Secrétariat à la condition féminine, M^{me} Thérèse Mailloux, et à l'apport des professionnels et des professionnelles de cette équipe. Une mention particulière à Marie-Claude Brunet pour l'ensemble de ses remarques et suggestions lors des premières étapes de la production de ce document.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
Chapitre 1 : POPULATION	11
Chapitre 2 : ÉDUCATION	13
Chapitre 3 : MARCHÉ DU TRAVAIL	15
Chapitre 4 : REVENU ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE	19
Chapitre 5 : ARTICULATION DES TEMPS DE VIE	23
Chapitre 6 : SANTÉ	27
Chapitre 7 : AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLENCE CONJUGALE	29
Chapitre 8 : POSTES DÉCISIONNELS	31

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : FEMMES AUTOCHTONES	32
Encadré 2 : FEMMES IMMIGRANTES	33
Encadré 3 : FEMMES HANDICAPÉES	34
Encadré 4 : FEMMES ÂÎNÉES	35

INTRODUCTION

Le gouvernement s'est engagé, dans la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, ainsi que dans le plan d'action 2007-2010 qui en découle, à déposer tous les trois ans un document statistique sur l'évolution de la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le présent document répond à cet engagement gouvernemental et suggère un ensemble d'indicateurs et faits statistiques permettant d'apprécier l'état de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec et d'en mesurer l'évolution dans le temps, quand cela est possible.

Il s'inscrit par ailleurs dans le sillage du portrait statistique des femmes et des hommes, *D'égale à égal?* publié en 2007 par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Les thématiques et les indicateurs sont similaires, de même que les défis et les obstacles rencontrés au niveau de la comparabilité interprovinciale et internationale des indicateurs et de la disponibilité des données récentes. Les sources de données utilisées restent cependant diverses, vu la nature des faits statistiques étudiés. Toutefois, le premier souci du présent document a toujours consisté à utiliser en premier lieu les données issues de Statistique Canada ou de l'Institut de la statistique du Québec. Le recours à d'autres sources de données complémentaires ne s'est imposé qu'en l'absence d'informations statistiques pertinentes dans ces deux organismes officiels.

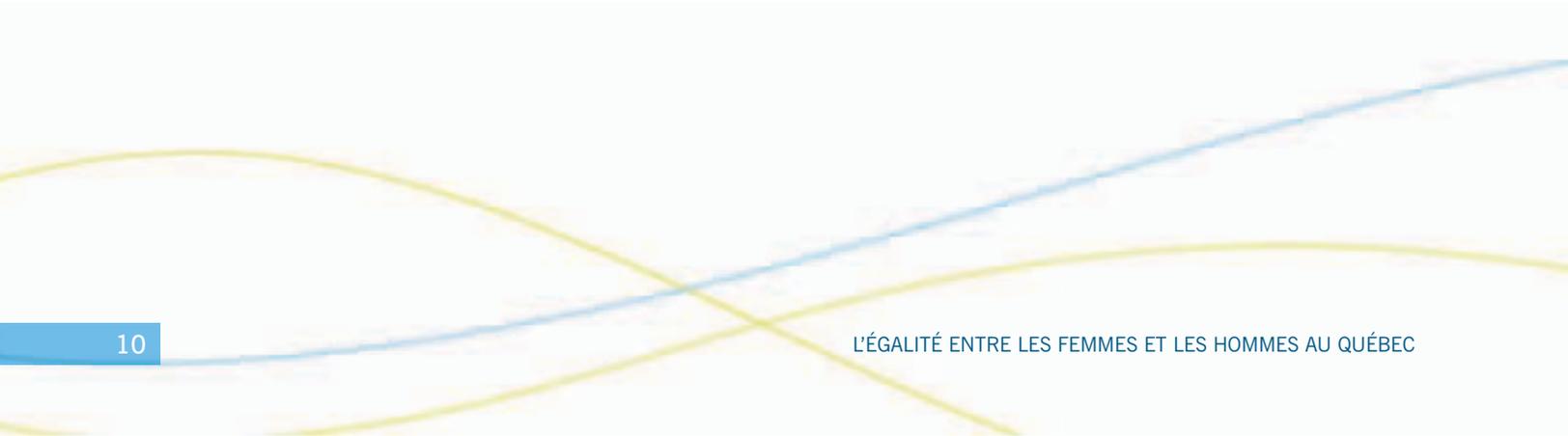
Les 47 indicateurs proposés couvrent huit domaines d'intérêt, soit :

1) Population, 2) Éducation, 3) Marché du travail, 4) Revenu et sécurité économique, 5) Articulation des temps de vie, 6) Santé, 7) Agressions sexuelles et violence conjugale, et 8) Postes décisionnels. Quatre encadrés accompagnent ces indicateurs et concernent : 1) les femmes autochtones, 2) les femmes handicapées, 3) les femmes aînées, et enfin, 4) les femmes immigrantes.

Pour faciliter la lecture et la compréhension des enjeux et des tendances dans ces domaines, le document présente de manière synthétique les principales tendances observées pour chacun des 47 indicateurs proposés.

De manière générale, il ressort de ce document que des progrès importants ont été réalisés en matière de réduction des inégalités. Il est aussi évident que quelques défis demeurent et que, dans certains domaines, un effort supplémentaire est nécessaire pour faire progresser les acquis en matière d'égalité. C'est le cas des secteurs d'activité non-traditionnels pour les femmes, de la diversification des choix scolaires et professionnels des filles et des garçons, de la représentation des femmes dont celles issues des clientèles particulières, dans les instances de décision économique et politique.

Ces quelques exemples ne sont que le reflet du chemin déjà parcouru pour faire du Québec une des sociétés les plus avancées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, mais également de la nature des enjeux et des défis à relever.



Chapitre 1 : POPULATION

Les femmes sont majoritaires dans la population du Québec, surtout au-delà de 65 ans¹

En 2009, la population du Québec compte environ 7,8 millions de personnes, dont 50,5% de femmes et 49,5% d'hommes. Les femmes sont en minorité jusqu'à l'âge de 50 ans, mais, par la suite, les proportions des femmes et des hommes s'inversent et l'écart continue d'augmenter avec l'âge, pour atteindre, à 85 ans ou plus, le rapport de deux femmes pour un homme.

L'indice de fécondité et l'âge moyen de maternité augmentent²

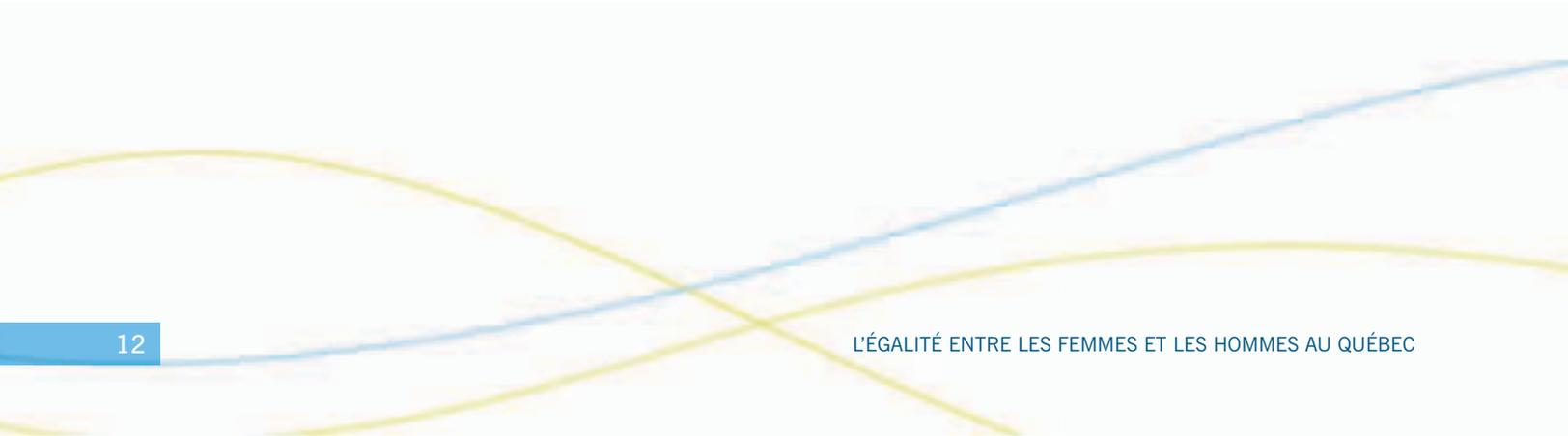
En 2009, l'indice synthétique de fécondité au Québec est de 1,73 enfant par femme. En augmentation depuis quelques années, il est supérieur à celui de l'Ontario et à celui de l'ensemble du Canada depuis 2006.

En 2009, l'âge moyen de maternité au Québec s'établit à 29,8 ans. Depuis 1996, il était légèrement inférieur à celui de l'Ontario et à celui de l'ensemble du Canada. En 2006, il a rejoint la moyenne du Canada (29,6 ans).

Les femmes sont plus souvent chefs de famille monoparentale que les hommes³

Au Québec, en 2006, il y a 352 830 familles monoparentales, dans lesquelles les chefs sont bien plus souvent les femmes (77,9%) que les hommes (22,1%). La grande majorité des chefs de famille monoparentale, aussi bien les femmes que les hommes, ont 35 ans ou plus. Parmi les parents seuls, les femmes de 15 à 34 ans représentent 18,2% et les hommes 8,6%.

Depuis 2001, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 5%, mais la proportion des femmes chefs de famille a légèrement baissé (de 1,8 points de pourcentage, passant de 79,7% à 77,9%).



Chapitre 2 : ÉDUCATION

Les filles, plus que les garçons, obtiennent un diplôme au secondaire, au collégial et au baccalauréat⁴

En 2006-2007, le cheminement dans le système scolaire de 100 Québécoises en comparaison de celui de 100 Québécois se résume comme suit :

- 92 femmes (81 hommes) obtiennent un diplôme d'études secondaires (dans le secteur des jeunes et dans celui des adultes);
- 50 femmes (29 hommes) obtiennent un diplôme d'études collégiales;
- 40 femmes (24 hommes) obtiennent un baccalauréat;
- 9 femmes (9 hommes) obtiennent une maîtrise;
- 1 femme (1 homme) obtiennent un doctorat.

De la fin du secondaire jusqu'à l'entrée à l'université, les filles réussissent mieux leur parcours scolaire. Elles abandonnent moins leurs études que les garçons, ont moins de retard scolaire et sont plus nombreuses à terminer leurs études par un diplôme. De plus, aujourd'hui, à la maîtrise et au doctorat, les filles diplôment dans la même proportion que les garçons.

Depuis 1996-1997, la tendance générale est à une légère hausse chez les garçons comme chez les filles, mais ces dernières ont augmenté davantage que les garçons leur taux d'obtention des diplômes au collégial et au baccalauréat.

Au secondaire, les filles décrochent moins que les garçons⁵

Le taux de décrochage scolaire au secondaire est moins élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Par exemple, en 2007, 13,6 % des femmes et 22,5 % des hommes de 19 ans n'avaient pas de diplôme du secondaire ni ne fréquentaient l'école.

Depuis 1999, la tendance globale de ces taux est à une légère baisse chez les garçons comme chez les filles.

Les programmes de formation professionnelle au secondaire attirent moins de filles que de garçons⁶

Les programmes de formation professionnelle au secondaire attirent moins de filles que de garçons. En 2006-2007, 13,2 % de celles-ci se dirigeaient vers cette filière en comparaison de 21,9 % des garçons. Cependant, à l'enseignement collégial, le taux d'accès des filles à la formation technique est supérieur à celui des garçons (19,4 % par rapport à 13,1 %).

En 1996-1997, les taux correspondant à la formation professionnelle au secondaire étaient de 13,7 % pour les femmes et de 20,3 % pour les hommes; à la formation technique, de 20,9 % pour les femmes et de 18,7 % pour les hommes.

Les choix de formation des filles et des garçons sont encore stéréotypés

Malgré des progrès dans la diversification des études universitaires, peu de changements réels se sont produits dans les secteurs professionnels du collégial et du secondaire.

En 2006-2007, les diplômes en formation professionnelle au secondaire obtenus par les filles sont concentrés dans les domaines de l'administration, du commerce, de l'informatique, de la santé et des soins esthétiques, tandis que ceux des garçons touchent plutôt les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'électronique et de l'entretien de l'équipement motorisé.

Les diplômes en formation technique au collégial reçus par les filles en 2006 témoignent de leur intérêt pour la santé, les services sociaux, éducatifs et juridiques, l'administration, le commerce et l'informatique. Les garçons ont plutôt choisi l'administration, le commerce et l'informatique, l'électronique, le bâtiment et les travaux publics.

À l'université, en 2006, les femmes ont privilégié l'obtention de diplômes en administration, en sciences humaines, et dans une moindre mesure, en santé et en éducation. Les hommes ont préféré obtenir des diplômes en sciences de l'administration et en sciences appliquées, et dans une moindre mesure, en éducation⁷.

Dans l'ensemble de la population, les femmes rattrapent les hommes en matière de scolarité⁸

Alors que dans le passé, les femmes étaient moins scolarisées que les hommes, la situation s'est maintenant équilibrée. En 2008, 18,0 % des femmes et 17,4 % des hommes ont atteint le niveau d'études universitaires, 33,8 % et 35,1 % celui du certificat ou du diplôme d'études postsecondaires, 23,2 % et 22,7 % celui des études secondaires ou d'une partie des études postsecondaires. Enfin, 24,9 % des femmes et 24,8 % des hommes ont un niveau inférieur au certificat d'études secondaires.

Des écarts entre les femmes et les hommes sont toutefois évidents dans certains groupes d'âge. Les femmes de 65 ans et plus sont moins scolarisées que les hommes du même âge, tandis que chez les 15 à 34 ans, c'est le phénomène inverse qui se produit.

En 2006, dans les familles biparentales avec de jeunes enfants (0-4 ans), la scolarité du père et de la mère est équivalente dans 42,9 % des familles. Celle de la mère est supérieure à celle du père dans 34,9 % des cas et celle du père par rapport à celle de la mère dans 22,1 % des cas⁹.

Chapitre 3 : MARCHÉ DU TRAVAIL

Les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail¹⁰, mais la parité n'est pas encore atteinte

Au Québec, en 2008, le taux d'activité des femmes de 15 ans et plus était inférieur à celui des hommes (61,1 % comparativement à 70,4 %), une proportion moindre des femmes avait un emploi (57,3 % en comparaison de 64,6 %), mais le taux de chômage des femmes était inférieur à celui des hommes (6,2 % par rapport à 8,2 %).

Le taux d'activité des femmes, en augmentation depuis plusieurs décennies, a progressé fortement entre 1996 et 2008, alors que celui des hommes est resté stable. Il s'est accru dans tous les groupes d'âge, mais surtout dans celui des 45 à 54 ans.

Par ailleurs, malgré une forte hausse depuis 1996, les Québécoises de 55 à 64 ans vivent encore avec un taux d'activité faible : à peine une femme sur deux est active (48,8 %) par rapport aux Ontariennes (57,9 %) et aux Canadiennes (54,6 %).

Si le taux d'activité des Québécoises de 15 ans et plus est un peu inférieur à celui des Ontariennes et à la moyenne du Canada, celui des femmes de 15 à 24 ans et de 25 à 44 ans dépasse celui de l'Ontario et du Canada.

Le taux d'emploi des femmes augmente fortement avec le niveau de scolarité¹¹

L'augmentation du niveau de scolarité accroît de façon plus significative pour les femmes que pour les hommes la probabilité d'occuper un emploi. Avec des études secondaires partielles par exemple, en 2008, seulement 38,4 % des femmes détiennent un emploi contre 53,0 % des hommes. Ce n'est qu'avec des études universitaires que les femmes obtiennent un emploi à parité avec des hommes du même niveau de scolarité, soit dans une proportion se situant à 75,0 %.

Le taux d'emploi des mères se maintient lorsqu'elles ont un niveau de scolarité élevé

Plus la scolarité des femmes est élevée, moins le fait d'avoir des enfants, notamment des enfants de moins de 6 ans, constitue un frein à l'emploi. Par exemple, en 2005, le taux d'emploi des mères âgées de 25 à 54 ans n'ayant que des études secondaires partielles était de 37,2 %, alors qu'avec des études universitaires, il atteignait 83,5 %. Les taux d'emploi des hommes dans la même situation étaient de 75,3 % et de 87,0 %.

Les femmes se retirent encore du marché du travail pour prendre soin des jeunes enfants¹²

Malgré une forte progression de l'emploi des mères (âgées de 25 à 44 ans) depuis 1996, celles qui ont des enfants de 12 ans et moins affichent, en 2008, un taux d'emploi plus faible que celles qui n'en ont pas (76,7 % contre 81,8 %). Plus l'enfant est jeune, plus les mères réduisent leur participation au marché du travail. Elles réintègrent le marché du travail progressivement, particulièrement lorsque le dernier enfant atteint l'âge d'aller à l'école.

Les mères québécoises âgées de 25 à 44 ans sont plus actives que les Ontariennes et les Canadiennes, alors que la situation était inversée auparavant.

La présence de jeunes enfants est associée au taux d'emploi plus élevé des pères et moins élevé des mères¹³

En 2008, le taux d'emploi des pères d'enfants de 12 ans et moins dépasse celui des hommes sans enfant (89,8 % contre 81,6 %). Pour les mères, c'est la situation contraire qui prévaut : 81,8 % occupent un emploi lorsqu'elles sont sans enfant et ce taux baisse à 76,7 % en présence d'au moins un enfant de moins de 12 ans. Avec trois enfants ou plus, le taux d'emploi des mères diminue encore davantage (66,0 %), celui des pères se maintenant globalement¹⁴.

Les mères monoparentales participent plus faiblement au marché du travail

Malgré une progression importante depuis 1997, le taux d'emploi des mères seules de 25 à 54 ans baisse à 62,1 % avec un enfant de moins de 6 ans et à 50,0 % avec un enfant de moins de 3 ans contre 78,4 % et 69,6 % pour les pères dans la même situation.

En 1997, le taux d'emploi des mères monoparentales était de 44,0 % avec un enfant de moins de 6 ans; celui des pères seuls était de 73,0 %.

De plus en plus de couples avec ou sans enfant ont deux revenus d'emploi¹⁵

En 2007, 78,0 % des couples avec ou sans enfant de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans ont deux revenus d'emploi et travaillent à temps complet, tandis que dans 17,6 % des couples, l'homme travaille à temps complet, la femme à temps partiel.

Par rapport à 1997, la proportion des couples travaillant à temps plein a augmenté. Celle où l'homme travaille à temps complet et la femme à temps partiel a diminué.

Au Québec, en comparaison avec l'Ontario et le Canada, la proportion des couples qui travaillent à temps complet est plus élevée et celle des couples où l'homme travaille à temps complet et la femme à temps partiel est plus faible.

Les femmes effectuent moins d'heures de travail que les hommes et s'absentent plus pour les obligations personnelles ou familiales¹⁶

En 2007, les femmes accomplissent annuellement 19 % d'heures réelles de travail de moins que les hommes. Elles s'absentent quatre fois plus d'heures que les hommes pour des obligations personnelles ou familiales et perdent 24 % plus d'heures en raison de la maladie ou de l'incapacité.

En comparaison avec 2004, le ratio du nombre annuel d'heures de travail réelles des femmes par rapport aux hommes n'a pas varié, mais celui du nombre d'heures d'absence justifiées par des obligations personnelles ou familiales a baissé (de 5,9 à 4,1).

Les femmes occupent souvent des emplois précaires¹⁷

En 2008, les femmes représentent plus de la moitié (52,1 %) des travailleurs atypiques, les deux tiers (66,6 %) des employés à temps partiel, plus de la moitié des travailleurs temporaires (51,6 %) et un tiers des travailleurs autonomes (36,9 %).

Malgré une augmentation du nombre des travailleuses à temps plein plus forte que celle des travailleurs depuis l'an 2000 (18,9 % contre 6,5 %), globalement, le nombre de travailleuses atypiques a augmenté plus vite que celui des travailleurs atypiques (19,8 % contre 12,0 %).

Des mères choisissent souvent l'emploi à temps partiel pour concilier leur vie professionnelle et familiale

Bien que les mères d'enfants de 12 ans et moins soient moins sujettes au travail à temps partiel qu'en 1996, en 2008, le taux de travail à temps partiel est cinq fois plus important chez elles que chez les pères.

Les mères québécoises de 25 à 44 ans occupent cependant moins souvent un emploi à temps partiel que les Ontariennes et les Canadiennes (19,4 % contre 23,0 % et 24,4 %)¹⁸.

Les emplois des femmes sont peu diversifiés...¹⁹

Les dix principales professions dites féminines et les dix dites masculines en 2006 sont demeurées, en grande majorité, sensiblement les mêmes depuis une quinzaine d'années; l'évolution dans ce domaine est lente. Le tiers (32,9 %) des emplois des femmes est concentré dans ces dix professions, souvent liées aux services, aux soins des personnes et à l'éducation (secrétaire, vendeuse, caissière, éducatrice, enseignante, infirmière, aide-infirmière), tandis que seulement 19,6 % des emplois masculins sont répartis dans les dix premières professions masculines, regroupées plutôt dans la vente et les services, ainsi que dans les métiers, le transport et la machinerie.

... mais la présence des femmes dans les ordres professionnels progresse

Des avancées dans la féminisation des diplômes universitaires et collégiaux se répercutent progressivement sur les ordres professionnels. Par exemple, depuis dix ans, la proportion de femmes a augmenté dans les vingt principaux ordres professionnels à dominante masculine et plusieurs de ces professions se situent maintenant près de la zone de parité ou à l'intérieur même de celle-ci : conseiller en relations industrielles (63 %), optométriste (60 %), médecin vétérinaire (54 %), notaire (51 %), avocat (46 %), comptable (54 % à 64 %), médecin (37 %). Par ailleurs, les professions traditionnellement féminines dont la plupart sont du domaine de la santé ou de l'éducation enregistrent un important déclin de la présence des hommes (conseiller d'orientation, psychoéducateur, opticien, optométriste, pharmacien, psychologue)²⁰.

Chapitre 4 : REVENU ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE²¹

Les revenus moyens des femmes sont inférieurs à ceux des hommes

En 2007, le revenu moyen annuel total des femmes est de 28 299 \$ et leur revenu disponible de 24 244 \$, ce qui représente respectivement 73,8 % et 78,4 % des revenus correspondants des hommes. Depuis dix ans, le revenu des femmes a augmenté plus rapidement que celui des hommes; en effet, en 1996, leur revenu annuel total était de 60,3 % et leur revenu disponible de 65,7 % par rapport à ceux des hommes. Il y a donc eu une réduction de l'écart entre 1996 et 2007.

L'écart en pourcentage entre le revenu total des femmes et celui des hommes est moindre au Québec que dans l'ensemble du Canada. Par exemple, au Québec en 2003, le revenu des femmes représentait 66,7 % par rapport à celui des hommes, tandis que le pourcentage correspondant au Canada était de 61,2 %.

L'écart de revenu d'emploi est en général moins grand chez les jeunes que chez les générations plus âgées²²

En 2006, la proportion du revenu d'emploi des femmes gagnant un revenu par rapport à celui des hommes est de 79,3 % pour les moins de 25 ans, de 72,2 % pour les 25 à 44 ans et de 68,6 % pour les 45 à 64 ans.

La scolarisation des femmes les protège contre de grands écarts de revenu avec les hommes²³

En 2006, le revenu d'emploi des travailleuses à temps complet durant toute l'année, titulaires d'un certificat universitaire, se rapproche de celui des hommes, soit un ratio de 92 % (49 657 \$ et 54 125 \$); viennent ensuite celles qui ont fait des études universitaires partielles (83 %). Inversement, l'écart est le plus grand chez les femmes et les hommes ayant moins d'une 9^e année d'études; les premières gagnent 53 % du revenu des seconds (16 700 \$ et 31 739 \$ respectivement).

Les écarts de revenu d'emploi entre les femmes et les hommes se creusent en présence d'enfants

En 2006, la proportion du revenu d'emploi des femmes gagnant un revenu, par rapport à celui des hommes, est de 81,7 % pour les personnes seules, de 80,5 % pour les couples sans enfant, de 62,3 % pour les couples avec enfant et de 68,7 % pour les familles monoparentales.

Les femmes contribuent de plus en plus au revenu du couple²⁴

En 2006, au Québec, 80 % des conjointes contribuent au revenu d'emploi du couple : 52 % fournissent entre 1 % et 50 % du revenu, 20 % entre 51 % et 99 % du revenu et 8 % 100 % du revenu.

En 1997, 75 % des conjointes participaient au revenu d'emploi du couple : 51 % apportaient leur soutien pour 1 % à 50 % du revenu, 17 % pour 51 % à 99 % du revenu et 7 % pour 100 % du revenu.

Plus de femmes que d'hommes sont rémunérées au taux du salaire minimum²⁵

Au Québec, en 2007, 106 600 employées (5,8 % de la main-d'œuvre féminine) sont rémunérées au taux du salaire minimum, par rapport à 71 300 des hommes (3,5 % de la main-d'œuvre masculine). De tous les employés au salaire minimum, 60,0 % sont de sexe féminin et 40,0 % de sexe masculin. Cette proportion n'a pas varié depuis 1999.

Les femmes sont plus dépendantes des transferts gouvernementaux que les hommes²⁶

En 2006, les femmes reçoivent plus de transferts gouvernementaux que les hommes, la part de ces transferts se chiffrant à 32,09 \$ par tranche de 100,00 \$ de revenu d'emploi féminin, comparativement à un montant deux fois moindre chez les hommes, soit 13,94 \$ par 100,00 \$. Depuis 1999, le montant de ces transferts a augmenté de 1,14 \$ par tranche de 100,00 \$ de revenu d'emploi féminin, mais il n'a pas fluctué pour les hommes.

Le nombre de femmes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours diminue²⁷

La période 2001 à 2008 se caractérise par une importante diminution (15,6 %) du nombre de femmes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, une diminution deux fois plus forte que chez les hommes (7,2 %). Le nombre de femmes prestataires est passé de 214 756 en 2001 à 181 333 en 2008 et le nombre d'hommes de 205 340 à 190 562. Pour la première fois, les hommes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont plus nombreux que les femmes.

Le nombre de familles prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours diminue

Du mois de mars 2003 au mois de mars 2008, alors que le nombre total des adultes prestataires du programme d'assistance-emploi a baissé de 8,0% (de 440 360 à 371 895), celui des familles monoparentales a chuté de 17,8% (de 54 747 à 44 976) et celui des couples avec enfant de 16,1% (de 49 436 à 41 362)²⁸.

Les revenus d'emploi des mères seules restent inférieurs à ceux des pères seuls²⁹

En 2006, le revenu moyen d'emploi des mères seules (22 087 \$) reste très inférieur au revenu moyen d'emploi de la population féminine de 16 ans ou plus (26 275 \$), ne correspondant qu'à 84,1% de ce revenu. Celui des pères seuls (32 154 \$) se trouve aussi en deçà de celui de la population masculine de 16 ans ou plus (36 996 \$), ne représentant que 86,9% de ce revenu. À cette faiblesse de revenu associée à la monoparentalité s'ajoute le fait que le revenu d'emploi des mères seules n'équivaut qu'à 68,7% de celui des pères seuls.

Néanmoins, le taux de faible revenu des familles monoparentales ayant un chef féminin selon la Mesure du panier de consommation (MPC) a beaucoup diminué entre 2000 à 2007 : il est passé de 41,6% à 21,7%. Il est inférieur à celui de l'Ontario et du Canada qui sont de 26,9% et de 28,7% respectivement.

Depuis dix ans, les taux de faible revenu après impôt des femmes et des hommes sont à la baisse

Entre 1996 et 2006, les taux de faible revenu après impôt des femmes et des hommes selon la Mesure du faible revenu (MFR) suivent une tendance à la baisse et passent de 11,8% à 9,0% pour les femmes et de 11,4 à 9,1% pour les hommes.



Chapitre 5 : ARTICULATION DES TEMPS DE VIE

Les pères prennent davantage de congés à la naissance d'un enfant

En 2008, 121 580 prestataires ont été admis au Régime québécois d'assurance parentale (55,5% des femmes et 44,5% des hommes), en augmentation de 17,6% par rapport à 2006³⁰.

En 2006, sur un total de 81 950 naissances, 66 610 (81,3%) ont donné lieu à des prestations de l'assurance parentale. De ce nombre, 45 906 pères (69,0%) se sont prévalus du congé de paternité. Pour la majorité d'entre eux, la durée moyenne du congé a été de 4,8 semaines, soit presque le maximum prévu. Environ 59,0% des congés de paternité ont été utilisés dans le mois suivant la naissance.

Quant au congé parental, dans près de 12,0% des cas, le père a partagé ce congé avec la mère, pendant une moyenne d'environ 8 semaines; en revanche, 78,0% des mères et 9,6% des pères ont pris seuls le congé parental.

Les mères québécoises retournent en emploi plus rapidement après une naissance que les Canadiennes

En 2006, 41,1% des mères retournent en emploi lorsque l'enfant a entre 6 et 11 mois et 44,9% lorsqu'il est âgé entre 12 et 48 mois. Les Québécoises réintègrent le marché du travail plus rapidement que les Canadiennes pour lesquelles les taux correspondants sont de 33,0% et de 52,5%³¹.

Les hommes consacrent encore la majorité de leur temps productif aux activités professionnelles et les femmes aux activités domestiques³²

En 2005, dans la population de 15 ans et plus, les femmes consacrent 54% de leurs heures productives au travail domestique et 46% au travail professionnel, alors que c'est l'inverse chez les hommes (34%, travail domestique; 66%, activités professionnelles).

L'écart entre les sexes diminue puisqu'en 1986, ces proportions étaient de 55% et de 45% pour les femmes; de 25% et de 75% pour les hommes.

Les mères consacrent plus de temps aux soins des enfants que les pères

En 2005, les mères (de 25 à 44 ans, en emploi à temps plein) avec un enfant – ou plus d'un enfant – de moins de 5 ans consacrent 2,0 heures par jour aux soins des enfants, comparativement à 1,4 heures par jour pour les pères. Par rapport à 1986, l'augmentation du temps dévolu aux enfants est de 0,5 heure par jour pour les mères (33,3 %) et de 0,6 heure par jour pour les pères (75,0 %).

D'autre part, en 2005, le temps de travail à l'extérieur des mères avec un enfant – ou plus d'un enfant – de moins de 5 ans est de 5,9 heures, comparativement à 7,7 heures pour celui des pères. Par rapport à 1986, le temps de travail à l'extérieur des mères a augmenté de 0,2 heure par jour (3,5 %), tandis que celui des pères a baissé de 0,3 heure (3,7 %)³³.

Les femmes accordent plus de temps aux soins ou à l'aide aux personnes âgées que les hommes³⁴

En 2006, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à donner de leur temps aux soins ou à l'aide aux personnes âgées (femmes : 21,3 %, hommes : 15,8 %) et aux enfants (femmes : 40,7 %, hommes : 34,6 %), comme aux travaux ménagers (femmes : 92,6 %, hommes : 87,0 %). Elles y attribuent aussi plus de temps que les hommes ayant les mêmes caractéristiques.

Par rapport à 2001, les proportions des femmes et des hommes à allouer du temps aux soins ou à l'aide aux personnes âgées et aux travaux ménagers ont peu varié.

Les femmes fournissent 80 % des soins à domicile aux personnes âgées

En 2007, les familles fournissent 80 % des soins à domicile et 30 % des soins en établissement à leurs proches dépendants. Huit fois sur dix, ce sont les femmes qui s'en chargent³⁵.

Des experts évaluent la contribution des femmes à l'aide à domicile à 130 millions d'heures par année et à près de 5 milliards de dollars si le travail était effectué par des salariées du réseau³⁶.

Le stress dû à la pression du temps est plus grand chez les mères que chez les pères

En 2005, l'indice de pression du temps chez les mères travaillant à temps plein, âgées de 25 à 44 ans, avec un enfant – ou plus d'un enfant – de moins de 12 ans est de 55,5, comparativement à 45,8 chez les pères étant dans la situation comparable. Pour les parents sans enfant de moins de 12 ans, cet indice est respectivement de 45,9 chez les mères (9,6 points de moins) et de 42,4 chez les pères (3,4 points de moins)³⁷.

Le nombre d'enfants en service de garde a augmenté fortement depuis 2000³⁸

En 2009, la proportion d'enfants accueillis par les services de garde par rapport à l'ensemble des enfants de 4 ans et moins dans la population du Québec est de 53,5%. Elle varie selon l'âge des enfants et passe de 22,3% à l'âge de moins de 1 an à 64,8% à 3 ans, où elle est la plus forte.

De 2000 à 2006, le nombre d'enfants qui fréquentent un service de garde a augmenté d'environ 44%, grimpant de 143 000 à 205 000 enfants.

Chapitre 6 : SANTÉ

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes mais l'écart entre les sexes diminue³⁹

En 2007, l'espérance de vie des femmes au Québec est de 83,4 ans et dépasse de 4,8 ans celle des hommes (78,6 ans). Toutefois, depuis les années 1980, elle augmente moins rapidement que celle des hommes et l'écart entre les sexes diminue de 3 ans.

Chez les femmes (2005), l'espérance de vie au Québec est semblable à celle que l'on observe en Ontario et au Canada. Chez les hommes, cependant, on note un léger écart défavorable (de 0,9 an et 0,4 an respectivement).

Selon les plus récentes données disponibles, en 2001, tandis que l'espérance de vie (à la naissance) des femmes au Québec était de 81,9 ans et dépassait de 5,7 ans celle des hommes (76,2 ans), l'espérance de vie sans incapacité des femmes était de 68,1 ans et dépassait de 2,3 ans celle des hommes (65,8 ans)⁴⁰.

Les femmes québécoises utilisent plus les services de santé que les hommes⁴¹

En proportion, les femmes consultent davantage le personnel professionnel de la santé que les hommes. En 2005, elles étaient 95,6 % à l'avoir fait au cours des 12 mois précédant l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, comparativement à 90,2 % des hommes.

En 2005, plus de femmes que d'hommes, en proportion, ont été hospitalisées au cours des 12 mois précédant l'Enquête (9,8 % des femmes, 7,1 % des hommes).

La proportion des femmes de 65 ans et plus recevant des services à domicile au cours des 12 mois précédant l'Enquête est supérieure à celle des hommes (en 2003, 10,9 % des femmes, 7,6 % des hommes).

Les femmes paraissent avoir plus de problèmes de santé que les hommes⁴²

En 2005, en proportion, plus de femmes que d'hommes déclarent avoir au moins un problème de santé de longue durée (71,8 % des femmes, 63,6 % des hommes).

Toujours en 2005, plus d'une femme sur quatre (26,0 %) comparativement à un homme sur cinq (19,5 %) affiche un degré élevé de détresse psychologique (intimement liée aux troubles mentaux).

Les principales causes de décès chez les femmes sont les tumeurs (30,8 %, en comparaison de 34,5 % chez les hommes) et les maladies de l'appareil respiratoire (28,1 %, 27,5 % chez les hommes). Par ailleurs, les femmes meurent davantage que les hommes de maladies du système nerveux (dont la maladie d'Alzheimer qui cause 4,6 % des décès chez les femmes et 1,6 % chez les hommes), alors que le risque de mortalité due à une cause externe est davantage associé aux hommes (dont le suicide ou les accidents de véhicule à moteur, 4,4 % des décès chez les femmes et 8,0 % chez les hommes).

Les femmes paraissent avoir de meilleures habitudes de vie que les hommes⁴³

Les femmes paraissent avoir des habitudes de vie un peu moins à risque que les hommes. Ainsi, en 2003, près de quatre femmes sur dix (39,2 %) affichent un poids excessif, comparativement à plus de la moitié des hommes (55,6 %). Un pourcentage un peu moindre de femmes (24,6 %) que d'hommes (27,1 %) déclare fumer des cigarettes et la prévalence de consommation élevée d'alcool (c'est-à-dire 14 consommations ou plus au cours d'une semaine) est beaucoup moins forte chez les femmes (2,2 %) que chez les hommes (10,1 %). En contrepartie, en proportion, moins de femmes que d'hommes font partie des personnes se classant dans les deux niveaux les plus élevés d'activité physique liée au travail ou aux activités quotidiennes (nécessitant le transport d'objets légers ou du travail forçant), soit une femme sur quatre, comparativement à un homme sur trois.

En 2005, l'indice d'activité physique de loisir (indice québécois) de 36,3 % des femmes de 18 ans et plus est considéré comme actif (niveau recommandé), 21,4 % moyennement actif, 19,6 % un peu actif et 22,7 % sédentaire. Les pourcentages respectifs pour les hommes sont de 39,9 %, 17,5 %, 16,7 % et 25,9 %⁴⁴.

Un grand nombre de femmes sont insatisfaites de leur image corporelle⁴⁵

Selon l'Agence de la santé publique du Canada, environ 3 % des femmes sont affectées par un trouble de l'alimentation (anorexie nerveuse ou boulimie) au cours de leur vie. On estime qu'au moins 10 % des filles et des femmes de 13 à 40 ans sont touchées par ces problèmes à des degrés divers.

Selon l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, en 1999, 35 % des fillettes de 9 ans essayent de perdre du poids et environ 60 % des adolescentes de 13 à 16 ans souhaitent avoir une silhouette différente de la leur⁴⁶.

Chapitre 7 : AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLENCE CONJUGALE

Les femmes sont plus souvent que les hommes victimes de violence conjugale déclarée⁴⁷

En 2008, selon le Ministère de la Sécurité publique, les corps policiers ont enregistré 17 321 infractions contre la personne, commises dans un contexte conjugal, dont 82 % contre les femmes et 18 % contre les hommes. Le taux d'infractions par 100 000 habitants était de 255 pour les victimes de 12 ans et plus.

Outre que les victimes étaient surtout des femmes, quelle que soit la catégorie d'infractions, leur profil général était le suivant :

Près de neuf victimes sur dix étaient âgées de 18 à 49 ans;

- 45 % étaient la conjointe de l'auteur présumé, tandis que 41 % étaient une ancienne conjointe;
- 43 % ont été blessées lors de l'infraction et, parmi celles-ci, 88 % ont subi des blessures légères.

Les femmes sont plus souvent que les hommes victimes d'infractions sexuelles déclarées⁴⁸

En 2008, 5 341 infractions sexuelles ont été enregistrées par les corps de police du Québec. Comme au cours des années précédentes, les groupes de la population les plus touchés par les infractions sexuelles ont été les jeunes filles de moins de 18 ans. Suivent les garçons de moins de 18 ans, les femmes de 18 ans et plus et les hommes. Dans l'ensemble, il y avait 4,5 fois plus de victimes de sexe féminin (83 %) que de sexe masculin (17 %). Le taux d'infractions par 100 000 habitants était de 69 pour l'ensemble des victimes.



Chapitre 8 : POSTES DÉCISIONNELS

Des inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans les postes décisionnels⁴⁹

En 2008, à l'Assemblée nationale du Québec, on compte 29,3 % de députées. Le Conseil des ministres est composé de 46,2 % de femmes et de 53,8 % d'hommes. À la Chambre des communes à Ottawa, les femmes constituent 28,0 % de l'effectif de députés élus dans les circonscriptions électorales fédérales du Québec.

Les avancées des femmes sur la scène municipale se font assez lentement, de telle sorte qu'en 2009, à peine 16 % de postes à la mairie sont occupés par une femme et 29 % des postes au conseil municipal⁵⁰.

En 2006, les femmes représentaient 29,4 % de l'effectif des conseils d'administration des Conférences régionales des élus, 41,7 % de l'effectif de la présidence des commissions scolaires et 44,1 % des membres des conseils d'administration des Agences de la santé et des services sociaux.

En 2007-2008, les femmes sont titulaires de 39,7 % des postes de la haute direction de la fonction publique du Québec et de 36,2 % des postes de cadre⁵¹.

En 2008, les femmes détiennent seulement 16,8 % du total des sièges disponibles dans les 1 135 postes des conseils d'administration des 95 plus grandes entreprises canadiennes ayant un siège social au Québec, et 33,7 % de ces entreprises ne comptent aucune femme parmi leurs administrateurs⁵².

ENCADRÉ 1 :

Femmes autochtones

Les femmes sont majoritaires dans la population autochtone

Au Québec, en 2006, les femmes autochtones sont au nombre de 54 905 et représentent 50,6 % de la population autochtone et 1,4 % de la population féminine du Québec⁵³.

La population autochtone est très jeune, puisqu'en 2006, 41 % des femmes et 43 % des hommes autochtones sont âgés de moins de 25 ans. Les pourcentages comparables dans l'ensemble de la population du Québec sont de 28 % et de 30 %.

En 2008, le taux de fécondité des femmes autochtones est de près du double du taux moyen au Québec, soit 2,9 enfants comparativement à 1,74 enfant.

Les femmes autochtones (de 15 ans et plus) sont moins scolarisées que celles de l'ensemble du Québec. En 2006, 43 % n'ont aucun certificat, diplôme ou grade (comparativement à 25 % au Québec); 19 % détiennent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (en comparaison de 24 % au Québec) et 7 % possèdent un certificat ou un grade universitaire (par rapport à 16 % au Québec).

En 2005, le taux d'activité (56,9 %) et le taux d'emploi (49,3 %) des femmes autochtones sont inférieurs à ceux des hommes autochtones (64,9 % et 53,5 % respectivement). Le taux de chômage des femmes autochtones (13,3 %) est inférieur à celui des hommes autochtones (17,7 %).

En 2000, le taux d'activité (53,1 %) et le taux d'emploi (44,9 %) des femmes autochtones étaient inférieurs à ceux des hommes autochtones (62,4 % et 48,9 % respectivement). Le taux de chômage des femmes autochtones (15,4 %) était inférieur à celui des hommes autochtones (21,7 %).

En 2005, les revenus moyens d'emploi des femmes autochtones (de 15 ans et plus) sont de 21 510 \$ et représentent 77 % de ceux des hommes autochtones et 83 % de ceux des femmes du Québec.

En 2000, les femmes autochtones gagnaient en moyenne 18 627 \$ par année, ce qui correspondait à 80 % des gains des hommes autochtones et à 83 % de ceux des femmes du Québec⁵⁴.

ENCADRÉ 2 :

Femmes immigrantes

Une Québécoise sur dix est immigrée

Au Québec, en 2006, les femmes immigrées sont au nombre de 433 635 (50,9 % de la population immigrée)⁵⁵. Une femme sur dix au Québec est née à l'étranger.

La fécondité des femmes immigrées est plus élevée que celle des Québécoises. En particulier, elles sont plus nombreuses à avoir trois enfants et plus⁵⁶.

En 2006, 25,8 % des femmes immigrées ont une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires et 24,4 % détiennent un grade universitaire. Les pourcentages correspondants pour les femmes non immigrées sont de 25,1 % et de 16,4 %. Les femmes très scolarisées sont surreprésentées chez les femmes immigrées.

En 2008, les taux d'activité et d'emploi des femmes immigrées (56 % et 50 % respectivement) sont inférieurs aux taux correspondants des hommes immigrés (68 % et 61 %) et aux taux moyens des femmes au Québec (61 % et 57 %). Le taux de chômage des femmes immigrées (11,3 %) est du même ordre que celui des hommes immigrés, (10,9 %), mais supérieur à celui de l'ensemble des femmes au Québec (6,2 %)⁵⁷.

Quel que soit le niveau de scolarité, le taux de chômage des femmes immigrées est plus élevé que celui des Québécoises. Malgré leur scolarisation très poussée, les travailleuses immigrées subiraient une forme de déqualification professionnelle à leur arrivée.

En comparaison avec 2001, le taux d'activité des femmes immigrées a augmenté de 4 points, le taux d'emploi de 5 points et le taux de chômage a reculé de 1 point.

En 2005, les revenus moyens des femmes immigrées (de 15 ans et plus) sont de 23 232 \$ et représentent 69 % de ceux des hommes immigrés et 88 % de ceux des femmes non immigrées (33 585 \$ et 26 314 \$ respectivement)⁵⁸.

En comparaison, en 2000, les revenus moyens des femmes immigrées (de 15 ans et plus) étaient de 22 170 \$ et équivalaient à 64 % de ceux des hommes immigrés (34 853 \$) et à 92 % de ceux des femmes non immigrées (24 133 \$)⁵⁹.

ENCADRÉ 3 :

Femmes handicapées

Parmi les personnes handicapées, les femmes sont majoritaires à partir de 15 ans

Au Québec, en 2006, les femmes handicapées sont au nombre de 413 310 et forment 10,7 % de la population féminine. Elles représentent 51,3 % des personnes avec une incapacité. La proportion des femmes handicapées est plus faible chez les 0 à 14 ans (environ 49 %), elle augmente sensiblement avec l'âge et atteint 59 % dans le groupe des 65 ans et plus⁶⁰.

En 2006, les femmes handicapées ont un taux d'activité de 43 % (65 % pour les hommes handicapés), un taux d'emploi de 49 % (54 % pour les hommes handicapés) et un taux de chômage de 13 % (18 % pour les hommes handicapés). En comparaison, les femmes québécoises ont un taux d'activité de 60 %, un taux d'emploi de 56 % et un taux de chômage de 6,5 %.

Depuis 2001, le taux d'activité des femmes handicapées a augmenté de 9 points, le taux d'emploi de 6 points et le taux de chômage de 10 points⁶¹.

En 2001⁶², la proportion des femmes handicapées de 15 ans et plus n'ayant aucun revenu se chiffrait à 4 %, et celle des femmes handicapées gagnant moins de 20 000 \$ par année atteignait 77 %. Des inégalités sont très importantes par rapport aux hommes handicapés, pour qui les proportions correspondantes sont de 2 % et de 55 % respectivement⁶³.

La même année, la proportion des femmes non handicapées de 15 ans et plus n'ayant aucun revenu se chiffrait à 7 %, et celle des femmes non handicapées gagnant moins de 20 000 \$ par année atteignait 57 %. Les pourcentages respectifs pour les hommes non handicapés étaient de 4 % et de 36 %.

ENCADRÉ 4 :

Femmes âgées

Les femmes de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus

A. Les femmes de 55 à 64 ans

En 2008, les personnes de 55 à 64 ans comptent 0,5 million de femmes et près de 0,5 million d'hommes et représentent 12,8 % de la population du Québec. En comparaison, en 1986, elles regroupaient 0,3 million de femmes et 0,3 million d'hommes et constituaient 9,0 % de la population du Québec⁶⁴.

La proportion des femmes seules de 55 à 64 ans est beaucoup plus élevée que celle des hommes seuls. En 2006, 23 % des femmes de ce groupe d'âge vivaient seules, alors que seulement 17 % des hommes étaient dans la même situation⁶⁵.

Si les tendances observées au cours des dernières années se poursuivent, la population du Québec pourrait compter 8,8 millions de personnes en 2031, dont 11,5 % âgées de 55 à 64 ans (0,5 million de femmes et 0,5 million d'hommes)⁶⁶.

Les taux d'activité, d'emploi et de chômage des femmes de 55 à 64 ans sont plus faibles que ceux des hommes du même âge. En 2008, le taux d'activité de ces femmes est d'environ 48,8 % comparativement à 59,7 % chez les hommes du même âge, le taux d'emploi de 45,8 % par rapport à 54,9 % et le taux de chômage de 6,2 % en comparaison de 8,0 %⁶⁷.

Par ailleurs, on note une baisse du taux de chômage entre 2003 et 2008 chez les deux sexes (de 1,4 points de pourcentage chez les femmes et 0,8 point chez les hommes) et une croissance prononcée du taux d'activité et d'emploi chez les femmes (de 9,2 points de pourcentage et de 9,6 points de pourcentage respectivement) conjuguée à une relative stabilité chez les hommes.

En 2008, la part de l'emploi à temps partiel chez les femmes de 55 à 64 ans est de 29,9 % comparativement à 12,1 % chez les hommes du même âge. En 2000, les pourcentages correspondants étaient de 28,7 % et de 12,5 %⁶⁸.

En 2007, le revenu total moyen des femmes de 55 à 64 ans, bénéficiaires d'un revenu, est de 26 300 \$ et représente 62,6 % de celui des hommes de la même catégorie d'âge. En 2000, le revenu comparable était de 22 900 \$ et correspondait à 54,9 % de celui des hommes du même âge⁶⁹.

B. Les femmes de 65 ans et plus

En 2008, les personnes de 65 ans et plus comptent 0,6 million de femmes et près de 0,5 million d'hommes et constituent 14,6% de la population du Québec.

Une vingtaine d'années auparavant, en 1986, les personnes de 65 ans et plus ne formaient que 10,0% de la population du Québec (0,4 million de femmes et 0,3 million d'hommes)⁷⁰.

La proportion des femmes seules de 65 ans et plus est deux fois plus élevée que celle des hommes seuls. En 2008, 60% des femmes de cette catégorie d'âge vivent seules, alors que seulement 29% des hommes sont dans la même situation⁷¹.

Une forte augmentation du nombre des personnes de 65 ans et plus est prévue pour les années à venir. Comme nous l'avons dit précédemment, il est possible que la population du Québec puisse atteindre 8,8 millions de personnes en 2031; 25,6% de celles-ci auraient 65 ans et plus. Les femmes de cet âge seraient au nombre de 1,2 million et les hommes, de 1,1 million (soit le double des chiffres de 2008). La proportion de femmes de 65 ans et plus serait de 53,6% et celle des hommes, de 46,4%⁷².

Les taux d'activité et d'emploi des femmes de 65 ans et plus sont presque deux fois plus faibles que chez les hommes du même âge. En 2008, le taux d'activité de ces femmes est d'environ 5,0% comparativement à 9,8% chez les hommes du même âge. Leur taux d'emploi est de 4,8% alors qu'il s'établit à 9,4% chez les hommes⁷³.

En 2008, 53,9% des femmes de 65 ans et plus travaillent à temps partiel, alors que c'est le cas de 37,3% des hommes⁷⁴. En 2000, environ 49,0% des femmes (33,0% des hommes) occupaient un emploi à temps partiel.

En 2007, les revenus moyens totaux des femmes de 65 ans et plus, bénéficiaires d'un revenu, sont de 23 238\$, tandis que les hommes du même groupe démographique gagnent 29 035\$; les femmes reçoivent donc l'équivalent de 80% du revenu masculin⁷⁵. En 2000, ces revenus pour les femmes de 65 ans et plus étaient de 18 000\$, c'est-à-dire 60% des revenus des hommes⁷⁶.

En 2003, les revenus de transferts gouvernementaux totalisaient 59,6 % du revenu annuel avant impôt des femmes âgées et 45 % de celui des hommes⁷⁷.

Selon la Régie des rentes du Québec, la proportion des revenus issue des Programmes de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, a fortement diminué au cours des ans. Cependant, ces programmes demeurent une source importante de revenus, surtout pour les femmes (59,6 %)⁷⁸.

En 2007, le taux de faible revenu (MFR), soit le seuil après impôt (et les transferts), chez les femmes de 65 ans et plus est de 5,2 % comparativement à 2,4 % chez les hommes du même groupe d'âge⁷⁹.

En 2003, l'espérance de vie à 65 ans est de 20,5 ans pour les femmes comparativement à 16,5 ans pour les hommes (un écart de 4 ans). Ajustée en fonction de l'état de santé, elle baisse à 15,5 ans pour les femmes et à 13,4 ans pour les hommes. L'écart diminue donc de la moitié⁸⁰.

En 2001, 28,0 % des femmes (dans les ménages privés) de 65 à 74 ans et 53,7 % des femmes de 75 ans et plus ont une incapacité. Les pourcentages comparables pour les hommes sont de 6,8 % et de 47,9 %⁸¹.

En 2003, 28,9 % des femmes de 65 ans et plus et 21,8 % des hommes du même âge ont des problèmes de santé fonctionnelle⁸².

- ¹ Institut de la statistique du Québec (2009). *Le Québec chiffres en main, Édition 2009*, p. 11.
- ² Institut de la statistique du Québec (2009). *Données sociales du Québec, Édition 2009*, p. 26.
- ³ Statistique Canada (2009). *Recensement du Canada de 2006*. Compilation : Secrétariat à la condition féminine.
- ⁴ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Indicateurs de l'Éducation, Éditions 2007, 2008 et 2009*.
- ⁵ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). *Statistiques de l'Éducation, Édition 2009*.

Note :

Le taux de décrochage scolaire au secondaire est défini comme la proportion de la population qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire.

- ⁶ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). *Statistiques de l'Éducation, Édition 2009*.
- ⁷ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2008). *Statistiques de l'Éducation, Édition 2008*.
- ⁸ Statistique Canada (2008). *Enquête sur la population active 2008*. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2005). *Un portrait statistique des familles au Québec, Édition 2005*.

Note :

L'expression « les familles biparentales avec de jeunes enfants » fait référence aux familles biparentales avec au moins un enfant mineur et dont le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans.

- ⁹ Statistique Canada (2006). *Recensement du Canada de 2006*. Compilation : Ministère de la Famille et des Aînés.
- ¹⁰ Statistique Canada (2009). *Enquête sur la population active 2008*. Compilation : Institut de la statistique du Québec.
- ¹¹ Statistique Canada (2009). *Enquête sur la population active 2008*. Compilation : Institut de la statistique du Québec.
- ¹² Statistique Canada (2009). *Enquête sur la population active 2008*. Compilation : Institut de la statistique du Québec.
- ¹³ Institut de la statistique du Québec (2009). *Le marché du travail et les parents*, 2009, p. 14.
- ¹⁴ Institut de la statistique du Québec (2009). *Le marché du travail et les parents*, 2009, p. 16-17.

Institut de la statistique du Québec (1997, 2008). *Répartition des femmes et des hommes de 25-54 ans, personne de référence ou conjoint, avec ou sans enfants de moins de 25 ans à la maison selon la situation familiale, l'occupation d'un emploi et le régime de travail*, 1997, 2008. (Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca).

- ¹⁵ Institut de la statistique du Québec (2009). *Données sociales du Québec, Édition 2009*, p. 111, 114, 117.
- ¹⁶ Institut de la statistique du Québec (2008). *Annuaire québécois des statistiques du travail. Travail et rémunération. Portrait des principaux indicateurs des conditions et de dynamique du travail*, 2008, Vol. 4 (2).

Note:

La durée réelle du travail comprend le nombre d'heures correspondant à la durée habituelle du travail, le nombre d'heures d'absence pour obligations personnelles ou familiales et le temps supplémentaire rémunéré.

Les données antérieures à l'année 2004 sur le nombre annuel d'heures réelles de travail ne concernent que le temps plein.

¹⁷ Institut de la statistique du Québec (2009). *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché du travail, 2000-2008*, Vol. 5 (1), Institut de la statistique du Québec (2009). *Le marché du travail et les parents*, 2009, p. 22.

¹⁸ Institut de la statistique du Québec (2009). *Le marché du travail et les parents*, 2009, p. 22.

¹⁹ Statistique Canada (2001, 2006). *Recensement du Canada de 2001 et Recensement du Canada de 2006*. Compilation: Institut de la statistique du Québec.

²⁰ Office des professions du Québec (2009). *Répartition du nombre de membres selon le sexe par ordre professionnel en 2006-2007*. (Site Internet: www.opq.gouv.qc.ca).

²¹ Statistique Canada (2007). *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2007*. Compilation: Institut de la statistique du Québec, 2009.

²² Institut de la statistique du Québec (2009). *Données sociales du Québec, Édition 2009*, p. 146.

²³ Institut de la statistique du Québec (2009). *Données sociales du Québec, Édition 2009*, p. 146.

²⁴ Statistique Canada (2006). *Données fiscales fédérales sur les familles, 2006*. Compilation: Institut de la statistique du Québec, 2009.

²⁵ Institut de la statistique du Québec (2008). *Annuaire québécois des statistiques du travail, 2008*, Vol. 4 (1).

²⁶ Institut de la statistique du Québec (2006). *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques*.

Note:

Les allocations familiales et les prestations fiscales pour enfants, regroupées dans « autres transferts », sont versées aux femmes plutôt qu'aux hommes. Ces deux types de transferts ensemble se chiffrent à 6,42 \$ pour les femmes et à 0,37 \$ pour les hommes en 1999; à 8,25 \$ et à 0,38 \$ respectivement en 2006.

²⁷ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2008). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, 2008*.

²⁸ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2009). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, 2003 et 2008*.

²⁹ Statistique Canada (2008). *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu 2008*. Compilation: Institut de la statistique du Québec, 2009.

Institut de la statistique du Québec (2008). *Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu, Édition 2008*.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (2009). *Le faible revenu au Canada de 2000 à 2007 selon la mesure du panier de consommation. Rapport final. Édition 2009*.

Note:

Selon la mesure du panier de consommation (MPC), les Canadiens à faible revenu sont ceux qui vivent dans les familles dont le revenu disponible est inférieur au prix d'achat du panier de biens et services (logement, vêtement, nourriture) dans leur collectivité de même taille de la même région.

Selon la mesure du faible revenu (MFR) les Canadiens à faible revenu sont ceux qui vivent dans les familles dont le revenu après impôt est inférieur à 50 % du revenu médian de l'ensemble des familles canadiennes une année donnée.

³⁰ Conseil de gestion de l'assurance parentale (2006). *Statistiques officielles sur les prestataires, 2006*. (Site Internet: www.cgap.gouv.qc.ca).

Conseil de la Famille et de l'Enfance (2009). *L'engagement des pères. Le rapport 2007-2008 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, p. 40 à 42.

Institut de la statistique du Québec (2009). *Le marché du travail et les parents*, 2009, p. 51.

Note:

Il s'agit de la période suivant le congé de maternité et dont les prestations peuvent être partagées entre les deux conjoints.

³¹ Institut de la statistique du Québec (2009). *Le marché du travail et les parents*, 2009, p. 51.

³² Institut de la statistique du Québec (2009). *Données sociales du Québec, Édition 2009*, p. 26.

³³ Institut de la statistique du Québec (2009). *Le marché du travail et les parents*, 2009, p. 39.

³⁴ Statistique Canada (2001, 2006). *Recensement du Canada de 2001 et Recensement du Canada de 2006*.

Note:

Pour l'année 2001, la compilation a été effectuée par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et publié dans: « *D'égal à égal? Un portrait statistique des femmes et des hommes, 2007* », p. 224-225). Pour l'année 2006, la compilation a été effectuée par le Secrétariat à la condition féminine.

³⁵ Curateur public du Québec (2007). *Vieillesse et inaptitude: un enjeu à considérer*. (Mémoire du Curateur public du Québec, Consultation publique sur les conditions de vie des aînés) p. 4.

³⁶ L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (2007). *Mémoire présenté au ministre de la Famille et des Aînés dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de la vie des personnes aînées*, p. 9.

³⁷ Institut de la statistique du Québec (2009). *Le marché du travail et les parents*, 2009, p. 43.

Note:

L'indice de pression du temps correspond à la moyenne des proportions de réponses positives des dix questions portant sur la pression du temps dans l'enquête de l'Institut de la statistique du Québec.

³⁸ Institut de la statistique du Québec (2009). *Le Québec chiffres en main, Édition 2009*, p. 15.

Ministère de la Famille et des Aînés (2009). *Situation des centres de la petite enfance et des garderies au Québec en 2005, 2007*.

Institut de la statistique du Québec (2006). *Population par année d'âge et par sexe*, 2005.

Note:

Les enfants accueillis aux services de garde sont principalement les enfants de 0 à 4 ans.

³⁹ Statistique Canada (2008). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2007*.
Compilation: Institut de la statistique du Québec.

⁴⁰ Institut national de santé publique du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et Institut de la statistique du Québec (2007). *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006: les statistiques – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population*, Gouvernement du Québec, p. 212.

⁴¹ Statistique Canada (2004, 2006). *Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes, années 2003 et 2005*.

Aubin, J. et Traoré, I., (2007). « La consultation de professionnels de la santé par les Québécois : comparaisons temporelles et provinciales », *Zoom santé, série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Institut de la statistique du Québec, p.4.

Statistique Canada (2006). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2005, fichier de microdonnées à grande diffusion*. Compilation: Institut de la statistique du Québec.

⁴² Statistique Canada (2006). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, année 2005*.

⁴³ Statistique Canada (2004). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, année 2003*.

⁴⁴ Institut de la statistique du Québec (2009). *Données sociales du Québec, Édition 2009*, p. 62.

Note:

L'indice d'activité physique de loisir mesure la dépense énergétique moyenne, exprimée en kilocalories par kilogramme de masse corporelle par semaine, en tenant compte de la fréquence, de la durée et de l'intensité de pratique des diverses activités déclarées (Statistique Canada, 2005).

Statistique Canada (2004). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2003*. Institut national de santé publique du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et Institut de la statistique du Québec (2007). *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006: les statistiques – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population*, Gouvernement du Québec, p. 104, 106, 108, 242.

⁴⁵ Agence de la santé publique du Canada (2002). *Rapport sur les maladies mentales au Canada*.

⁴⁶ Institut de la statistique du Québec (2002). *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Gouvernement du Québec, p. 322, 327.

Note: Selon l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, en 1999, 35% des fillettes (24% des garçons) de 9 ans essayent de perdre du poids et environ 60% des adolescentes de 13 à 16 ans (57% des adolescents) souhaitent avoir une silhouette différente de la leur).

⁴⁷ Ministère de la Sécurité publique (2010). *Statistiques 2008 sur les agressions sexuelles au Québec*.

⁴⁸ Ministère de la Sécurité publique (2010). *Statistiques 2008 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*.

⁴⁹ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2007). *D'égalité à égal? Un portrait statistique des femmes et des hommes*, p. 143 à 149.

Assemblée nationale du Québec (2008). *Statistiques sur les députés 2008*.
(Site Internet : www.assnat.qc.ca/fr).

Fédération des commissions scolaires du Québec (2007). *Résultats des élections scolaires, 2007*
(Site Internet : www.fcsq.qc.ca).

⁵⁰ Cette statistique est provisoire. Elle provient de la Direction des communications du ministère des Affaires municipales, Direction des communications.

⁵¹ Secrétariat du Conseil du trésor (2008). *L'effectif de la fonction publique du Québec 2006-2007 et 2007-2008*. (Site Internet : www.tresor.gouv.qc.ca).

⁵² Jenner, L. et Fergusson, R., (2008). *Catalyst Census of Women Corporate Directors and Top Earners of the FP500*. (Site Internet : www.catalyst.org).

⁵³ Statistique Canada (2001, 2006). *Profils des communautés. Recensement de la population de 2001 et Recensement de la population de 2006*.

⁵⁴ Statistique Canada (2001, 2006). *Profil de la population autochtone et Profils des communautés, Québec, Recensement de la population de 2001 et Recensement de la population de 2006*.

⁵⁵ Statistique Canada (2006). *Recensement du Canada de 2006*.

⁵⁶ Statistique Canada (2001, 2006). *Recensement du Canada de 2001*. Compilation spéciale : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Recensement du Canada de 2006*.

⁵⁷ Statistique Canada (2008). *Enquête sur la population active 2008*. Compilation : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Les immigrants et le marché du travail québécois en 2008*.

⁵⁸ Statistique Canada (2006). *Recensement du Canada de 2006*.

⁵⁹ Statistique Canada (2001). *Recensement du Canada de 2001*.

⁶⁰ Office des personnes handicapées du Québec (2009). (Site Internet : www.ophq.gouv.qc.ca).

⁶¹ Statistique Canada (2006). *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006*.

⁶² L'année 2001 est la seule année relativement récente pour laquelle les données comparables sur les personnes handicapées sont disponibles.

⁶³ Statistique Canada (2009). *Éducation, emploi et revenu des adultes handicapés. Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001*.

⁶⁴ Institut de la statistique du Québec (2009). *Estimations de la population 1971 à 2001 et Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-*
(Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca).

⁶⁵ Statistique Canada (2008). *Recensement de 2006*. Compilation spéciale pour le Conseil du statut de la femme.

Conseil du statut de la femme (2009). *Portrait statistique. Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous au Québec?*, 2009, p. 55.

⁶⁶ Institut de la statistique du Québec (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, (Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca).

- ⁶⁷ Statistique Canada (2009). *Enquête sur la population active*, 2008.
- ⁶⁸ Statistique Canada (2008). *Enquête sur la population active*, 2008. Compilation : Institut de la statistique du Québec.
- ⁶⁹ Statistique Canada (2001). *Tendances du revenu au Canada 2001*.
- ⁷⁰ Institut de la statistique du Québec (2009). *Estimations de la population 1971 à 2001 et Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056* (www.stat.gouv.qc.ca).
- ⁷¹ Institut de la statistique du Québec (2009). *Estimations de la population 2009* (Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca).
- ⁷² Institut de la statistique du Québec (2009). *Estimations de la population 1971 à 2001 et Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056* (Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca).
- ⁷³ Statistique Canada (2008). *Enquête sur la population active*.
- ⁷⁴ Statistique Canada (2008). *Enquête sur la population active*.
- ⁷⁵ Institut de la statistique du Québec (2007). *Revenu moyen des hommes et des femmes bénéficiaires d'un revenu selon certaines caractéristiques (sexe, âge, type de famille et scolarité), 2000, 2007* (Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca).
- ⁷⁶ Statistique Canada (2008). *Tendances du revenu au Canada 2007*.
- ⁷⁷ Ministère de la Famille et des Aînés (2007). *Les conditions de vie des personnes âgées. Un enjeu de société, une responsabilité qui nous interpelle tous, 2007*.
- Institut de la statistique du Québec (2003). *Tableau synthèse des statistiques et indicateurs sociaux sur les personnes âgées* (Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca).
- ⁷⁸ Ministère de la Famille et des Aînés (2008, 2009, 2010). *Rapport annuel de gestion 2008-2009, 2010*.
- ⁷⁹ Statistique Canada (2008). *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Note :

Selon la mesure du faible revenu (MFR) les Canadiens à faible revenu sont ceux qui vivent dans les familles dont le revenu après impôt est inférieur à 50 % du revenu médian de l'ensemble des familles canadiennes une année donnée.

- ⁸⁰ Institut national de santé publique du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut de la statistique du Québec (2006). *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006 : deuxième rapport national sur l'état de santé de la population*, Gouvernement du Québec. (Site Internet : www.inspq.qc.ca).

Note :

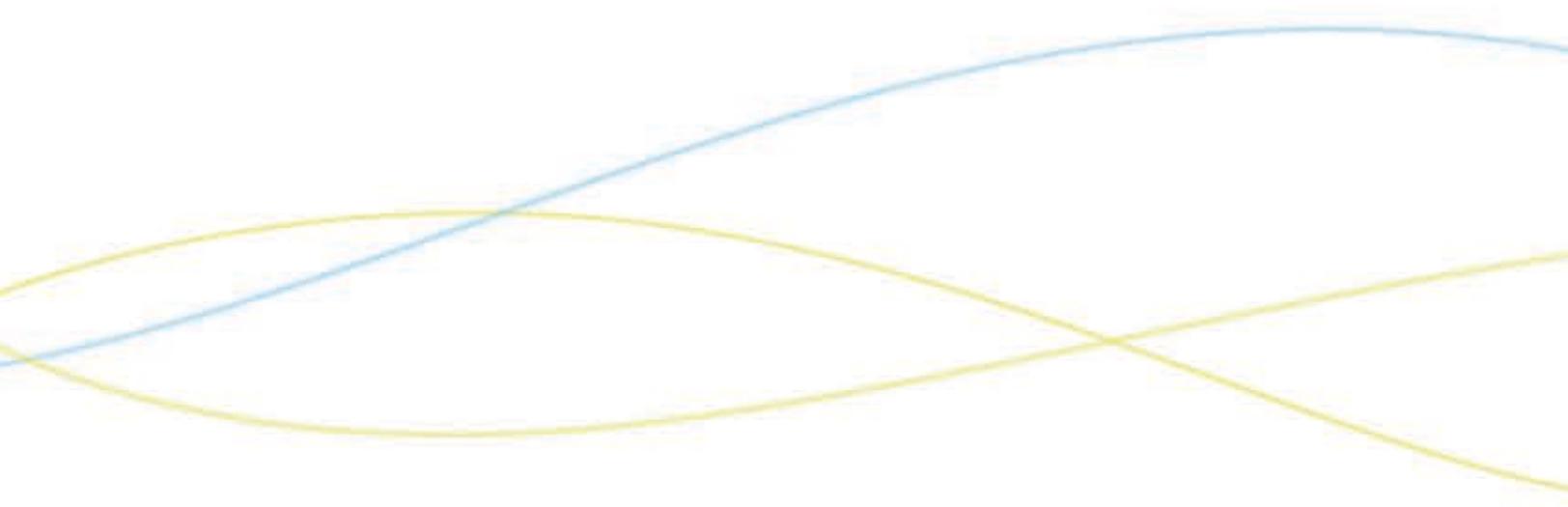
L'espérance de vie ajustée en fonction de l'état de santé (EVAS) est un indicateur de la santé globale de la population. Cet indicateur combine les deux mesures suivantes en une seule : l'état de santé en fonction de l'âge et du sexe et la mortalité en fonction de l'âge et du sexe. L'EVAS n'est pas seulement une mesure de la durée de vie, mais aussi une mesure de la qualité de vie (Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca).

⁸¹ Institut national de santé publique du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut de la statistique du Québec (2006). *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006: deuxième rapport national sur l'état de santé de la population*, Gouvernement du Québec.

Note:

Les incapacités englobent les difficultés rencontrées dans les activités de la vie courante et la réduction des activités pouvant être faites à la maison, (Site Internet: www.inspq.qc.ca).

⁸² Institut national de santé publique du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut de la statistique du Québec (2006). *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006: deuxième rapport national sur l'état de santé de la population*, Gouvernement du Québec, (Site Internet: www.inspq.qc.ca).



**Culture,
Communications et
Condition féminine**

Québec

